

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

Charge vendeur ou acquéreur suivant mandat préalablement délivré

VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

- de 0.00€ à 25.000€ : 2 400 €
- de 25.001€ à 50.000€ : 4 800 €
- de 50.001€ à 100.000€ : 8 400 €
- de 100.001€ à 150.000€ : 9 600 €
- de 150.001 € à 200.000€ : 7%
- de 200.001€ à 300.000€ : 6%
- au-delà de 300.001€ : 5 %

VENTE DE TERRAINS

Majoration + 20% pour chaque tranche du barème ci-dessus comprenant :
Etude de règlementation, étude de faisabilité, devis géomètre, projection de construction possible,
demande de Certificat d'Urbanisme Opérationnel

VENTE DE STATIONNEMENTS & ANNEXES

- 1800€ TTC

ESTIMATION

- Verbale : **Offerte**
- estimation + rédaction d'un avis de valeur (rachat de prêt, succession, séparation...) : 150€ TTC

LOCATION

(Bail d'habitation)

Honoraires de négociation – entremise :

- 5€ TTC/m² de surface à la charge du bailleur

Rédaction de bail-constitution du dossier-visite :

- 8€ TTC par m² de surface habitable en zone non tendue** à la charge du bailleur
- 8€ TTC par m² de surface habitable en zone non tendue** à la charge du locataire
- 10€ TTC par m² de surface habitable en zone tendue** à la charge du bailleur
- 10€ TTC par m² de surface habitable en zone tendue** à la charge du locataire
- 12€ TTC par m² de surface habitable en zone très tendue** à la charge du bailleur
- 12€ TTC par m² de surface habitable en zone très tendue** à la charge du locataire

Rédaction d'état des lieux :

- 3€ TTC par m² de surface habitable toutes zones** à la charge du bailleur
- 3€ TTC par m² de surface habitable toutes zones** à la charge du locataire
(Locaux commerciaux & professionnels)
- 8% HT soit 9.60% TTC du loyer triennal hors charges à la charge du locataire
-0€ à la charge du bailleur

(Bail de droit commun - hors stationnement)

- 6% H.T* (Soit 7.20% TTC) du loyer annuel hors charges

(Bail de droit commun – Stationnement)

- Un trimestre de loyer hors charges à la charge du locataire

-0€ à la charge du bailleur

- Formalités liées au permis de louer (demande & rdv) : 95€ à la charge du bailleur

GESTION (en partenariat***)

- 7% H.T/mois (soit 8.40% TTC*) du montant des encaissements
- Assurance de loyers impayés possible en sus